

Jean Leonetti captive son public

Santé. Invité par Jusqu'à la mort accompagner la vie, le cardiologue et ancien ministre a donné une conférence mardi à l'hôpital d'Évreux.



Jean Leonetti (2e à gauche) a parlé de ce sujet grave avec légèreté

« **C**omment aimeriez-vous mourir ? », questionne d'emblée **Jean Leonetti** (LR). Le cardiologue et ancien ministre sous le gouvernement Filonn III a animé mardi soir une conférence sur les « Directives anticipées », à l'hôpital d'Évreux, à l'invitation de l'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmalv). « Parler de la mort n'est pas triste, estime-t-il. C'est une représentation de la vie. »

Depuis 2016, la loi Clays-Leonetti accorde de nouveaux droits aux personnes en fin de vie. Chacun peut exprimer par avance sa volonté de refuser

ou de limiter les traitements et de bénéficier d'une sédation profonde et continue. « Le citoyen a droit de ne pas souffrir en fin de vie », argumente le médecin.

« À ne pas rater »

Le rendez-vous a attiré un public nombreux. « Jean Leonetti est passionnant et passionné. Le sujet est grave mais il arrive à en parler avec légèreté, entendait-on à la sortie. C'était une conférence à ne pas rater. Je buvais ses paroles. »

Patricia Léon, présidente de l'association Jalmalv et organisatrice de la conférence, explique sa rencontre : « J'ai entendu Jean Leonetti lors d'une con-

férence à Belfort (90). Je suis restée sur ma faim tellement il est passionnant. Alors je lui ai demandé s'il pouvait intervenir à Évreux. Il m'a répondu que pour Jalmalv, il se déplacerait toujours. »

Guy Lefrand (LR), maire d'Évreux et médecin urgentiste, souligne : « Nous utilisons régulièrement cette loi. Nous nous occupons du patient qui arrive mais, très vite, nous voulons savoir s'il y a des directives anticipées. Quand on est jeune, on ne se pose pas de questions. Cela arrive peu à peu. Heureusement que des personnes sont là pour nous guider. »

INFOS PRATIQUES

Jalmalv : 06 88 67 41 03.